



ecomouton
Eco-pâturage professionnel

L'éco-pâturage au lycée MOUNIER

Notre lycée vient de se lancer dans une démarche innovante en faveur de l'environnement : l'entretien des espaces verts par l'éco-pâturage. Voici quelques informations pour en savoir plus.

L'ECO-PATURAGE EN QUELQUES MOTS

Des moutons arrivent le mardi 16 avril 2019 à 12h au sein de notre lycée et vont rester toute l'année pour tondre les pelouses. Leur nombre, deux, est adapté à la surface à entretenir. Un berger expérimenté viendra les voir régulièrement pour s'assurer qu'ils vont bien. Il est en charge de vérifier que les moutons sont assez nombreux pour que la pâture soit bien entretenue, si ce n'est pas le cas, il peut en rajouter. Au contraire, s'ils sont trop nombreux par rapport à la quantité d'herbe disponible, comme par exemple pendant l'hiver, il peut en enlever. Il est également amené à modifier le nombre de moutons en enlevant les mâles à l'automne pour assurer un brassage génétique du troupeau. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à venir à la rencontre de votre berger qui se fera un plaisir de vous expliquer son travail : **D'ARX Alexandra**.



Les moutons élevés sont des moutons d'Ouessant. Il s'agit d'une race rustique habituée aux conditions climatiques rudes. Ils s'adaptent aux variations météorologiques (fortes pluies, neige, ...) et aux températures basses comme élevées.

Vous verrez peut-être le berger donner un complément alimentaire sous forme de grains (orge) aux moutons. Il s'en sert avant tout pour les habituer à sa présence et les rassembler. En effet, les moutons trouvent toute la nourriture dont ils ont besoin dans l'herbe qu'ils paissent. Le berger pourra éventuellement ajouter du foin pendant l'hiver s'il juge que c'est nécessaire.

NOTRE PRIORITE : LE BIEN ETRE DES MOUTONS

Pour assurer une bonne prestation d'éco-pâturage, le bien-être de nos moutons est primordial. Pour cela, nous vous demandons de suivre quelques règles qui vous retrouverez sur un panneau accroché à la clôture.

- Ne pas nourrir les moutons
- Ne pas toucher les moutons et surtout les mâles et les agneaux justes nés
- Ne pas courir après les moutons



En cas de doute ou de question, n'hésitez pas à nous appeler au 09 67 22 42 33.